

La ministre Valérie De Bue, en charge du Patrimoine, a annoncé sa volonté d'initier un dossier de classement de l'areine dite de la Chartreuse, à Liège (site du fort de la Chartreuse, Grivegnée-Longdoz). La raison ? "Cette areine témoigne d'un système d'alimentation en eau développé à grande échelle au Moyen Âge. Cette dernière couvrait tout le territoire de la ville de Liège et des communes voisines", précise-t-on au cabinet de la ministre. "Elle est également le témoin des connaissances précoces en matière d'ouvrages miniers à Liège et en Wallonie."

Concrètement, plusieurs critères ont permis d'initier la procédure de classement de ce monument : il s'agit tout d'abord d'une première en Wallonie... "en effet il n'existe aucune areine ni aucun aqueduc souterrain classé dans notre région." D'un point de vue archéologique, "l'areine constitue un matériau rare en matière d'archéologie préindustrielle et urbaine". Par ailleurs, l'intérêt pour la faune et la flore cavernicoles est aussi évoqué. Enfin, l'ouvrage est... toujours en fonction. "Le tronçon de l'areine de la Chartreuse alimente en effet les bâtiments de l'ancienne ferme conventuelle."

Pour la Ministre De Bue "l'urbanisation a malheureusement fait disparaître beaucoup de témoins de ce type d'installation. Il est indispensable de préserver ces traces de notre savoir-faire passé. Un savoir-faire wallon qui, nous pouvons en être fiers, a été diffusé dans une grande partie de l'Europe".

Une enquête publique, d'une durée de trois mois, sera lancée prochainement. À l'issue de celle-ci, l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP) présentera une synthèse de tous les avis reçus. Si cette dernière est positive, un arrêté de classement sera proposé à la signature de la Ministre De Bue.

36 ha sanctuarisés

Le site du fort de la Chartreuse qui représente le plus grand espace "vert" de la ville de Liège, n'est pas le plus connu des Liégeois... Au cœur du "domaine", on retrouve encore aujourd'hui l'ancien fort, à l'abandon, tandis que certains hectares du domaine ont été privatisés en vue d'y développer du logement... Début juillet toutefois, l'échevine de l'Urbanisme Christine Defraigne confirmait que, outre ces 2 hectares sur lesquels doit se développer le projet immobilier Matexi, qui prévoit 48 logements, la majeure partie du domaine, à savoir 36 hectares, serait "sanctuarisée". Et ce, afin de répondre aux souhaits des Liégeois (préservation du patrimoine et d'un poumon vert en ville, éviter l'augmentation du trafic...).

Avec ce classement, c'est donc le volet patrimonial qui est valorisé à la Chartreuse. Une étape supplémentaire dans la préservation d'un site d'intérêt majeur à Liège.

Marc Bechet

L'ouvrage est toujours en fonction... D.R.

Le fort de la Chartreuse, au cœur d'un domaine qui devrait être "sanctuarisé" en grande partie. Tonneau